

Fondation territoriale des lumières

[Abrutée par la Fondation de France]



LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE PRÉCARITÉ

Présentation de la fondation

La fondation soutient des projets d'intérêt général visant à **lutter contre toute forme de précarité sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais**.

Elle soutient des projets répondant aux besoins des habitants et du territoire. Elle n'a pas vocation à soutenir des actions ponctuelles ou le fonctionnement d'une structure.

Éligibilité des projets

BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS SOUTENUS

Tous publics.

TERRITOIRES D'INTERVENTION DU PROJET

Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

TYPES DE PROJETS SOUTENUS

Projet pérenne, essaimage, développement territorial.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
- impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
- susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
- susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

MODALITÉS DE SOUTIEN :

Appel à projets permanent

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS DANS L'ANNÉE :

10 à 12 projets

BUDGET MOYEN :

9 000 €

TYPE DE DÉPENSES :

Investissement, pour un projet spécifique

Accompagnement

La fondation accompagne dans le cadre du mécénat financier et du mécénat de compétences les associations dans leurs différents besoins. Des mises en réseau et des orientations peuvent également se faire via d'autres fondations partenaires.

Exemple de projet soutenu

L'association ATIS (Association de Travail et Insertion Solidaire) à Trith-Saint-Léger a développé un **projet de reconditionnement d'ordinateur** dans le but de les offrir aux plus démunies.

Une fois équipées, les personnes ont pu suivre des formations mises en place par les associations et les CCAS. Un bel exemple de mutualisation, de coopération et de réponses aux besoins des plus démunis.

CONTACTS

<https://www.fondationterritorialedeslumieres.org/>

fondationdeslumieres@gmail.com